

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 30 septembre 2024

**Délibération n° 2024-093
Séance du 24 septembre 2024**

Convention de partenariat avec
l'association La TraverSeine pour
l'organisation et la mise en œuvre de
l'opération *TraverSeine 2024*

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 12 septembre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver la convention de partenariat avec l'association La TraverSeine pour l'organisation et la mise en œuvre de l'opération *TraverSeine 2024*,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré

- Article 1** : Approuve la convention de partenariat avec l'association La TraverSeine pour l'organisation et la mise en œuvre de l'opération *TraverSeine 2024*.
- Article 2** : Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et à prendre toutes les mesures d'exécution qui en découlent.
- Article 3** : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François-Marie DIDIER

